

PERMANENCES DES ÉLUS

Suite à la démission de M. Raymond MERCIER, le conseil municipal s'est réuni le 3 mai pour élire un nouveau Maire et désigner des Adjointes.

Vous serez informés des nouvelles permanences des élus dans le prochain bulletin de juin.

SORTIR À GUICLAN EN MAI

Dimanche 12	APE Jules Verne	Triskell	Vide dressing
Samedi 18	Football Club	Triskell	Loto
Dimanche 26	Mairie	Triskell	Elections
Dimanche 26	Ape école de Penzé	Port de Penzé	Fête de l'huitre
Samedi 01/06	APE Jules Verne	Triskell	Moules frites

INFORMATIONS MUNICIPALES

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale aura lieu le



Mercredi 8 mai 2019

- **11h00** Rassemblement place de la Mairie
 - **11h15** Dépôt de la gerbe au monument aux morts.
- suivi d'un apéritif offert par la municipalité au bar « L'Hélios ».
- Tous les anciens combattants, les sympathisants et la population sont invités à venir célébrer cet anniversaire.

APPARTEMENTS À LOUER

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'espace Adventura, la commune a réalisé 3 appartements :

- T3 duplex d'une superficie de 62,90 m²
- T2 duplex d'une superficie de 48,80 m²
- T2 duplex d'une superficie de 44,30 m²

Ces appartements seront à louer à compter du 1er juin, les loyers seront fixés lors de la réunion du conseil municipal du 20 mai 2019.

Les personnes intéressées devront remplir un dossier de candidature disponible en mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la mairie au 02.98.79.62.05.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En raison du férié du Mercredi 8 Mai, les quartiers de Guiclan habituellement collectés le mercredi seront collectés **Jeudi 9 Mai**.

Les conteneurs devront être présentés la veille au soir.

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS :

26/03/2019 : Angéline BERTHOU, retraitée, 94 ans, domiciliée à Guiclan St Jacques, célibataire, est décédée à son domicile.

28/03/2019 : Jean, Claude LAVANANT, régisseur de maison en retraite, 65 ans, domicilié à Guiclan 20 rue de Moudennou, époux de Gisèle PRIGENT est décédé à MORLAIX.

10/04/2019 : Yvette, Jeannine, Louise LE BERRE, retraitée, 91 ans, domiciliée à Landivisiau, veuve de Yvon DANTEC, est décédée à GUICLAN « St Jacques ».

NAISSANCES :

18/04/2019 : Inès BOULC'H au foyer de Patrick BOULC'H et Catherine ABALLAIN, domiciliés à Guiclan, 6 rue des charmilles.

19/04/2019 : Nathan et Bastien LE ROUX MORVAN au foyer de Damien LE ROUX et Aline MORVAN, domiciliés à Guiclan « Revin »

24/04/2019 : Yasmine ABADOU au foyer de Mebarek ABADOU et Aldjia CHELALI, domiciliés à Guiclan, 14 rue Sant Dodu.

ELECTIONS EUROPÉENNES

cettefoisjevote.eu

Élections européennes
26 mai 2019



**Vous êtes citoyen européen,
choisissez l'Europe que vous voulez**

Aller voter, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**. Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN

 **705 ***

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN

 **79 ***

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :
www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.touteleurope.eu



www.europeirectfrance.eu



ASSOCIATIONS



vide dressing vide grenier

GUICLAN

à la Salle du Triskell

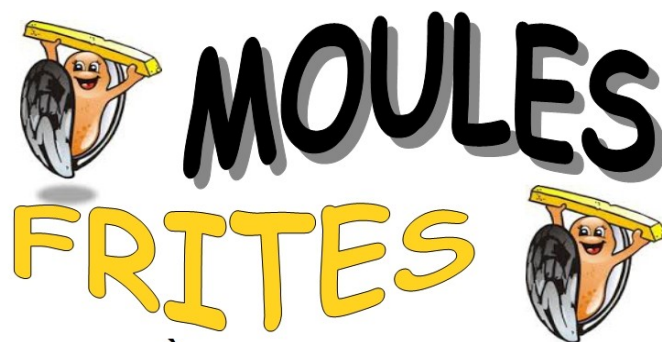
DIMANCHE 12 MAI
de 9h à 16h30

Entrée: 1,5€
(gratuit -12ans)
Et
4€ le mètre linéaire

Vêtements
Accessoires
Chaussures
Autres...

Petite restauration sur place
Renseignements et inscriptions:
julesverneapeguiclan@laposte.net

Organisé par l'Association des Parents
d'Élèves de l'école Jules Verne



à
GUICLAN
au
TRISKELL

SAMEDI 01 JUIN
À partir de 19h

ENTREE/PLAT/DESSERT/CAFE pour 12€
6€ pour les enfants (- 11 ans)



Le record de 570
REPAS en 2017 est à
battre.

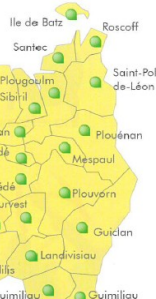
Possibilité de prendre
à emporter
(venez avec vos plats)

APE Jules Verne



Réservation possible dans les commerces de Guiclan
ou par mail : julesverneapeguiclan@laposte.net

ADMR DU HAUT-LÉON



L'ADMR du Haut-Léon
couvre 23 communes
du nord Finistère
de l'Île de Batz à Guimiliau

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

Permanences en mairies

1 ^{er} mardi du mois	Plouvoorn	09h00-12h00
2 ^e mardi du mois	Saint-Vougay	
3 ^e mardi du mois	Plouvoorn	
4 ^e mardi du mois	Guiclan	

Devis
gratuit

L'ADMR vous renseigne
et vous accompagne
dans vos démarches
administratives.



Les services pour la Famille

Garde d'enfants
Accompagnement d'un enfant
en situation de handicap
Accompagnement grossesse
Soutien familial
Ménage / Repassage

Tél. : 02 98 19 11 87
Site internet : www.admrduhautleone.com

Les services pour la maison

Ménage / Repassage

Les services pour rester chez soi

Aide aux seniors
Aide aux personnes en situation
de handicap
Aide suite à une incapacité temporaire
Téléassistance

ADMR du Haut-Léon
Kérouras - 29250 SAINT-POL-DE-LÉON
Tél. : 02 98 19 11 87
accueil@admrduhautleone.com
Site internet : www.admrduhautleone.com



COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE

LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES CHOUCAS DES TOURS

La prolifération des Choucas des tours
cause d'importants dégâts aux cultures et
leurs nids dans les cheminées peuvent
présenter un risque pour la sécurité.



Cet oiseau est une espèce protégée : une dérogation
préfectorale permet des prélèvements d'oiseaux dans les
secteurs les plus concernés, opérations strictement
encadrées par arrêté préfectoral.

Par ailleurs, les données actuelles montrent que la plupart
des Choucas du Finistère nichent dans les cheminées. **Une
des actions ralentissant le développement de cette
espèce est la généralisation de la pose de grillages sur
les conduits, afin de diminuer le nombre de sites de
reproduction.**

En outre, ces en grillages éviteront des nids
susceptibles d'empêcher une évacuation satisfaisante des
fumées et d'entraîner des risques sanitaires ou de départ
d'incendie.

Nous remercions donc les personnes concernées qui
mettront en place ces grilles à l'issue de l'actuelle période
de nidification (septembre). Nous vous rappelons que cette
opération devant respecter les règles de sécurité, il est
conseillé de faire appel aux services de couvreurs ou
poseurs de cheminées.

Afin de mesurer l'efficacité de cette mesure, un registre sera
à votre disposition en mairie si vous souhaitez nous faire
part de votre action : le succès des opérations de maîtrise
de cette espèce d'oiseaux dépend en effet de l'implication
de chacun.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Nouvelle adresse mail: rpe.paysdelandi@gmail.com

LES HORAIRES

Pour rappel, voici les horaires d'ouverture du Relais à Landivisiau:

<u>lundi</u>	<u>mardi</u>	<u>mercredi</u>	<u>jeudi</u>	<u>vendredi</u>
9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/19h45	9h/17h

Les permanences administratives en itinérance se font désormais
SUR RENDEZ-VOUS, à la demande du public.

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE : 1000 PATTES

Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Communes d'accueil :

Lundi/ PLOUNVENTER	Jeudi/ GUIMILIAU
Mardi/ GUIMILIAU	Vendredi/ PLOUVORN
Mercredi/ ST VOUGAY	



Renseignements au 06 64 22 28 14

INSCRIPTIONS CLSH/ ANIMATION JEUNESSE

Les inscriptions pour les vacances d'été seront ouvertes à partir du 29 avril.

Pour le mois de Juillet elles sont à faire pour le **Samedi 15 juin, dernier délai**. Pour le mois d'août ce sera possible jusqu'au **1er juillet**. Les inscriptions papier se font sur le formulaire disponible en ligne sur guiclan.fr, à l'accueil de la mairie et au centre. Elles sont à déposer en **mairie**. En dehors des périodes prévues les inscriptions se feront auprès des directrices uniquement en fonction des places encore disponibles.

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 et 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires

Permanences de la directrice : les **lundi et mardi de 9h à 11h45**. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur guiclan.fr, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.



ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires.

La semaine du 8 au 12 juillet, Raids Aventures juniors et ado, il n'y a pas d'accueil au local à Guiclan; les animateurs encadrent les raids aventure à Pleyben.

Les enfants jusqu'à 12 ans peuvent s'inscrire au centre de loisirs « Les Grimoys ».

Dès leur élaboration les programmes sont disponibles sur guiclan.fr, vous y trouverez aussi les informations et le bulletin d'inscription concernant les Raids Aventure de Juillet. Renseignements auprès de Carole : 06.35.90.16.27 ou au 06.77.75.81.17



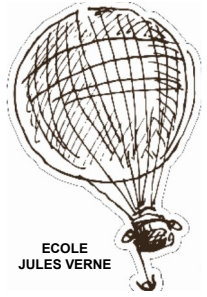
RESTAURANT SCOLAIRE Inscriptions occasionnelles avant le **mardi midi** pour la semaine suivante, sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie. Passé ce délai, l'inscription est possible mais le repas sera facturé 5.10 €. Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

ECOLE PUBLIQUE JULES VERNE

1 bis rue de Prat ar Feunteun
29410 GUICLAN

02.98.79.65.86

ec.0290980H@ac-rennes.fr



Portes ouvertes

Vendredi 24 mai de 16h45 à 19h.

ECOLE PRIVÉE SACRÉ-COEUR

7 rue de Kermat
29410 GUICLAN

02.98.79.62.18

eco29.sc.guiclan@enseignement-catholique.bzh



Portes ouvertes

Vendredi 21 juin de 17h à 18h30

LIEUX-DITS : NUMÉROTATION

La numérotation des habitations dans les villages est effective depuis octobre 2018. Vous avez été invité à retirer votre plaque de numérotation lors de permanences en mairie. Un certain nombre de ces plaques n'ont pas été réclamées, elles sont encore à votre disposition à l'accueil de la mairie **jusqu'à la fin du mois de Mai**.

La numérotation de votre habitation facilitera la tâche des facteurs et des livreurs et assurera une intervention plus rapide des secours en cas de besoin.

CC PAYS DE LANDIVISIAU

Les permanences « HABITAT »
sur la Communauté de Communes

MAI 2019



Permanences service Habitat : réception du public

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat



Le service Habitat répond à vos questions :

- par téléphone au 02 98 68 42 41
- par mail à l'adresse d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com
- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau

↳ du lundi au jeudi : de 9h à 12h sans rendez-vous
de 14h à 17h sur rendez-vous

Pas de permanence le jeudi 09 mai 2019

↳ le vendredi : sur rendez-vous

Pour les propriétaires occupants, se munir du dernier avis d'imposition sur le revenu
Permanence HEOL (3ème jeudi)

Conseil technique sur les économies d'énergie
<http://www.heol-energies.org>

3ème jeudi matin

HEOL vous informe :

- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau : le **jeudi 16 mai 2019 de 9h à 12h sans rendez-vous**
- par téléphone au 02 98 15 18 08
- à l'agence au 38 rue du Mur à Morlaix

Se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

Permanences ADIL (1er et 3ème mercredis)

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement
<https://www.adil29.org>

1er & 3ème mercredis après-midi

Un conseiller-juriste de l'ADIL vous reçoit :



- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau
le mercredi 15 mai 2019 de 14h à 17h
(sur rdv pour un projet d'accès à la propriété : 02 98 46 37 38)
- par téléphone au 02 98 46 37 38 (fermé au public le jeudi matin)
- aux agences de Brest (14 bd Gambetta) et Quimper (23 rue J. Jaurès)

Le cas échéant se munir des documents nécessaires (bail de location...)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2019

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Gérard POULIQUEN, excusé qui avait donné pouvoir à Alain LE ROUX

1. Budget Commune - Approbation du compte administratif 2018

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT en €
FONCTIONNEMENT	1 487 662,99 €	2 193 807,81 €	706 144,82 €
INVESTISSEMENT	1 809 850,02 €	1 606 677,79 €	-203 172,23 €

2. Vote des taux 2019

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux.

Les taux 2019 sont les suivants:

- ▶ Taxe d'habitation : 17.07%
- ▶ Taxe foncier bâti : 24.34%
- ▶ Taxe foncier non bâti : 50.37%

3. Budget commune : Vote du Budget primitif 2019

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) adopte le budget primitif arrêté comme suit :

- ▶ Section de fonctionnement : 2 149 313.00 €
- ▶ Section d'investissement : 1 757 200.33 €

Et décide d'affecter la somme de 706 144.82 € (résultat de fonctionnement 2018) en section d'investissement au BP 2019.

4. Budget Lotissement du Styvell : Approbation du compte administratif 2018

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour et 4 abstentions) adopte le compte administratif 2018.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	148 953.12 €	568.27 €
Recettes	153 233.33 €	568.27 €
Résultats	4 280.21 €	0.00 €

5. Budget Lotissement du Styvell : vote du budget primitif 2019

Le conseil municipal (15 pour et 4 contre) adopte le budget primitif arrêté comme suit :

- ▶ Fonctionnement : 243 002.00€
- ▶ Investissement : 104719.79 €

6. Budget SPANC : Approbation du compte administratif 2018

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2018.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0.00 €	0.00 €
Recettes	2603.53 €	0.00 €
Résultats	2603.53 €	0.00 €

7. Budget SPANC : vote du budget primitif 2019

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif arrêté comme suit :

- ▶ Fonctionnement : 3623.53€
- ▶ Investissement : Il n'y a pas de section d'investissement car il n'y a pas de travaux à réaliser.

8. Budget Assainissement : Approbation du compte administratif 2018

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2018.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3798.51 €	5152.66 €
Recettes	8039.11 €	7144.60 €
Résultats	4240.60 €	1991.94 €

9. Budget Assainissement : vote du budget primitif 2019

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif arrêté comme suit :

- ▶ Fonctionnement : 12 259.09€
- ▶ Investissement : 5 315.45€

et décide de maintenir la somme de 4240.60 € (résultat de fonctionnement 2018) en section de fonctionnement.

10. Budget Maison médicale : Approbation du compte administratif 2018

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2018 et décide de supprimer le budget car il n'a plus d'utilité

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	105 000.00 €	130 653.71 €
Recettes	105 000.00 €	130 653.71 €
Résultats	0.00	0.00 €

11. Budget chaufferie bois : Approbation du compte administratif 2018

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2018 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	16 112.40 €	0.00 €
Recettes	48 738.12 €	0.00 €
Résultats	32 625.72 €	0.00 €

12. Budget Chaufferie Bois : vote du budget primitif 2019

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif arrêté comme suit :

- ▶ Fonctionnement : 48 871.93€
- ▶ Investissement : Il n'y a pas de section d'investissement

13. Espace Adventura : avenant au marché de travaux

Le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) accepte les modifications intervenues dans le cadre des travaux de rénovation de l'espace Adventura et autorise M. le Maire à signer les avenants.

Entreprises	Lot	Coût HT
Ent Claude MENEZ	Menuiserie extérieure	-17317.49 €
Ent Claude MENEZ	Menuiserie intérieure	-2948.48 €
Ent MENEZ Couverture	Couverture	510.00 €
Ent Gordet	Chapes carrelage	3401.51 €

14. Participation 2019 Ecole de Penzé (dépenses 2018)

Chaque année, la commune de Guiclan verse une participation à la commune de Plouénan pour couvrir les frais de fonctionnement de l'école de Penzé d'un montant de 77429.90€ pour 2018. La participation aux frais de fonctionnement varie car elle tient compte des effectifs pour 2019 elle s'établit de la manière suivante : Plouénan : 19.05% (8 enfants), Taulé : 57.14% (24 enfants), Guiclan : 23.81 % (10 enfants)

La participation de Guiclan est de 18436.06 €.

15. Implantation antenne

A la majorité, le conseil municipal autorise l'implantation d'une antenne au lieu dit Berven dans l'angle de la parcelle cadastrée section ZE n°45

16. Triskell : installation de portes automatiques

Le conseil municipal (11 pour, 7 contre et 1 abstention) décide de changer la porte d'entrée par une porte automatique pour un montant de 7106.00 € HT.

17. Triskell : cloison mobile

A l'unanimité, le conseil municipal décide de réaliser les travaux de vérification des cloisons mobiles et de mettre dans un panneau de la grande cloison une porte intégrée pour un montant global de 8162.50 € HT.



Vas-y infos Printemps Pays de Morlaix

2019

MAI



Le 07/05 à 14h30 « Atelier Code de la route » SAINT-VOUGAY Salle Ar Brug



A partir du 13/05 Activités physiques « Vas-Y franko & Vas-Y mollo »

PLEYBER-CHRIST Salle Jean Coulon Inscription en mairie



A partir du 21/05 Ateliers cuisine MESPAUL Foyer Pour Tous Inscription en mairie

JUIN



Le 04/06 à 14h30 « Atelier Code de la Route » PLOUEGAT-MOYSAN Salle Ti Ploegadis



Le 18/06 à 14h30 Conférence « Pour le bon usage du médicament »

LAMPAUL GUIMILIAU Salle de La Tannerie

Conseils personnalisés



La solitude vous pèse ? Une écoute au 06-34-84-57-49



Vous vous posez des questions sur la conduite et la mobilité ?

Justine Guiriec 06-18-59-96-04



Pour tout renseignement ? Fabienne Milin 06-15-97-43-66

Plus d'informations sur : www.vas-y.bzh

SERVICES DE SANTÉ



PHARMACIE
Bonnet

Pharmacie de Guiclan

Nicolas BONNET 12 rue de Penzé 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h00-19h00 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35 - pharmaciebonnet@guiclan.com

Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

Samedi matin sans rendez-vous de 9h00 à 12h00

► Cabinet infirmier PORZIER - MARTIUS - KERRIOU

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Orthophoniste Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par téléphone au 07.68.97.12.78



Sur la commune 2 défibrillateurs cardiaques sont
accessibles dans le hall de la salle des sports et devant
la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste

Prochaine parution : articles à transmettre pour le jeudi 23 mai 2019
distribution le 3 juin 2019

Courriel : communedeguiclan@orange.fr Site : www.guiclan.fr

SERVICES MUNICIPAUX

►Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : communedeguiclan@orange.frSite : www.guiclan.fr

►Agence Postale Communale

02 98 79 62 29 Du lundi au samedi de 9h à 11h30.

►ADMR du Haut-Léon

St Pol de Léon : 8h30-12h30 et 13h30-18h00 :

Renseignements et RDV au 02 98 19 11 87

Permanence Guiclan : 4ème mardi du mois de 10h00 à 12h00 / 02 98 79 76 96

►Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

►Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi

16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h

mail : b.municipaledeguiclan@orange.fr

►Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

►Garderie municipale 02 98 79 46 66

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

►CLSH « Les Grimoys » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

►Animation jeunesse

Ouvert pendant les vacances scolaires.

Contact : 06 77 75 81 17

►Halte garderie itinérante

«1000 pattes» 06 64 22 28 14

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30, le mardi momentanément à Guimiliau.

►RPE (Relais petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

Guiclan : 1 temps d'éveil /mois le vendredi.

►Mission locale 02 98 68 67 64

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Courriel : economie@pays-de-landivisiau.com

►Syndicat des eaux de la Penzé

22 avenue de Ker Izella
29410 ST-THEGONNEC

Service administratif ouvert au public :

L, Ma, J et V de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
02 98 79 40 94

Services techniques 02 98 79 41 98.

►Ouverture des déchetteries (été)

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 14h à 18h30

mardi 14h à 18h30. Fermé le jeudi.

►Collecte des ordures ménagères :

Bourg le mercredi / Campagne le jeudi

Sortir le conteneur la veille